Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20080627-2008_3_4_2_CG-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2008

Publication: 04/07/2008

nseil Général

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N°CG-2008-3-4-2 Séance du vendredi 27 juin 2008



Extrait des délibérations

du Conseil Général

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITATS DE HAUTE ALSACE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le décret n° 2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des offices publics de l'habitat paru au journal officiel du 19 juin 2008.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- ❖ Fixe le nombre de sièges au du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace avec voie délibérative à 23 dont 6 conseillers généraux représentant le Département du Haut-Rhin,
- Autorise le Président du Conseil Général à procéder aux consultations préalables nécessaires à la désignation des autres membres du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace dont la liste nominative sera arrêtée lors d'une délibération ultérieure de la Commission Permanente.

Adopté voix contre abstentions

